

PLAN ECOPHYTO II+

FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : QUEL BILAN ?

Un plan Ecophyto
pour quoi faire ?



Pour réduire progressivement (de 50% sur la période 2015/2025)
l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP) en France
tout en maintenant une agriculture économiquement performante

Comment
faire ?



Avec une feuille de route régionale élaborée en 5 axes :

- En améliorant la connaissance de l'utilisation et de l'impact des PPP en région
- En promouvant les références et expériences positives en matière de réduction des PPP
- En diffusant l'engagement des utilisateurs dans des démarches de réduction des PPP
- En accompagnant les utilisateurs dans leur démarche de diminution du recours aux PPP
- En réduisant l'exposition des utilisateurs et de la population aux PPP

Avec qui ?



De nombreux **acteurs mobilisés** : agriculteurs, chercheurs, chambres d'agriculture, instituts techniques, coopératives, négoce, paysagistes, associations, FREDON, partenaires institutionnels (DRAAF, DREAL, DREETS, ARS, Agences de l'eau, OFB, collectivités territoriales)...

Où en sommes-nous en
région Auvergne-Rhône-
Alpes depuis 2019 ?

Retrouvez dans cette plaquette
les **principaux résultats** des
actions prévues dans la feuille de
route Ecophyto II+

Où allons-nous ?



Face aux enjeux de préservation de la santé publique, de la qualité de l'eau et de la biodiversité, la **stratégie Ecophyto 2030** appelle chaque territoire à devenir acteur du changement. À l'échelle régionale, elle devient une opportunité concrète d'agir avec un nouveau plan d'actions.

écophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

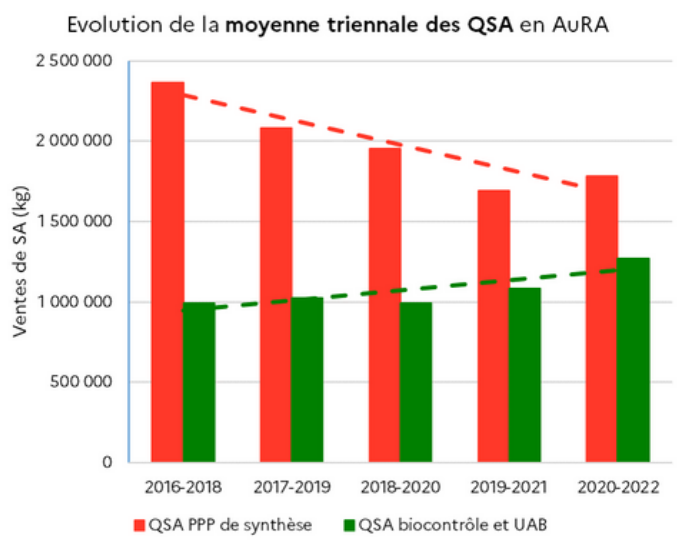
Améliorer la connaissance de l'utilisation et de l'impact des PPP en région

L'indicateur **QSA** (Quantités de Substances Actives) est l'indicateur de suivi du plan au niveau régional.

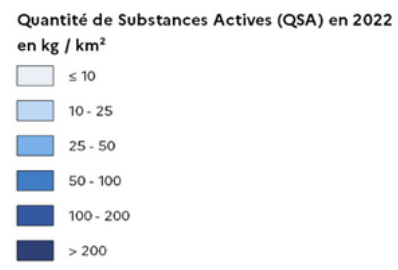
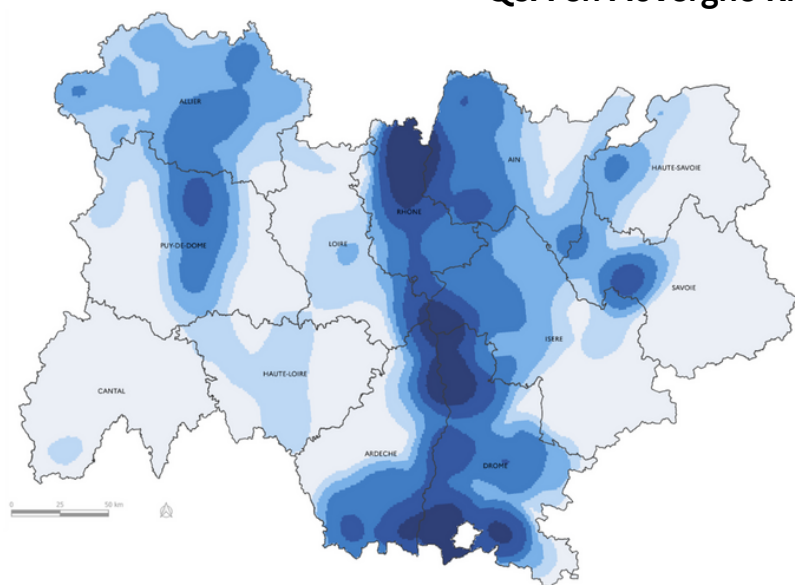
Avec quel indicateur ?



La moyenne triennale des ventes de substances actives, hors produits de biocontrôle (produits de protection des végétaux basés sur l'utilisation de mécanismes naturels) et UAB (Utilisables en Agriculture Biologique) **a diminué de 14%** entre 2017-2019 (2082 tonnes) et 2020-2022 (1784 tonnes).
Dans le même temps, les produits de biocontrôle et UAB **ont progressé de 24%**.



QSA en Auvergne Rhône Alpes



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional d'information statistique économique et territoriale
Pôle études, valorisation et administration des données
06 mars 2024
Sources : SRAL - BNVD / Traitement SRAL 2024
Méthode : Lissage au code postal sur un rayon de 20 km, grille de 1km
Référentiels, fond carto. : IGN adminexpress 2024

La plaine de Limagne et la Vallée du Rhône sont les territoires concentrant le plus de ventes.

Les **herbicides** sont les SA les plus vendues. Parmi elles, le **glyphosate** a vu ses ventes **diminuer de 13%** entre 2017-2019 (526 tonnes) et 2020-2022 (423 tonnes).

Les **substances Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques** avérées (CMR1) ou suspectées (CMR2) ont **diminué de 51%** entre 2017 (449 tonnes) et 2022 (219 tonnes)

Améliorer la connaissance de l'utilisation et de l'impact des PPP en région

Quel est l'impact des PPP dans l'environnement ?



La **détection des PPP dans l'eau et l'air**, ainsi que le **suivi de la biodiversité** sont autant d'outils permettant d'évaluer les impacts sanitaires.

Dans l'eau

Le suivi de la qualité des eaux vis-à-vis des PPP permet d'alerter sur les problèmes de contamination.

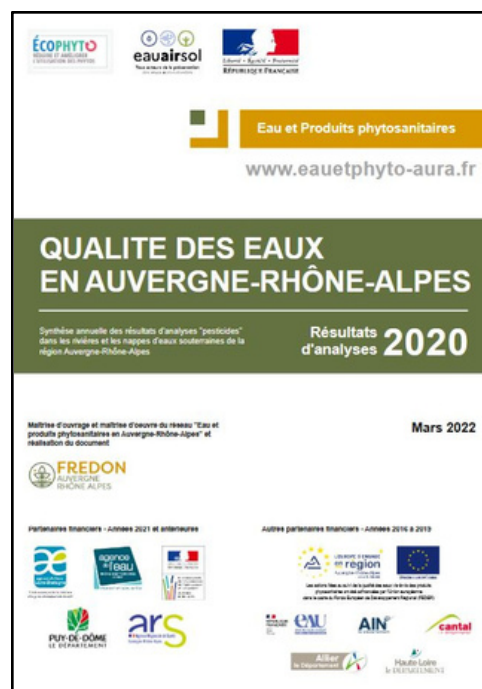
Comment ce suivi est-il réalisé ?

Pour l'année 2022, des analyses ont été effectuées dans 458 stations pour les eaux souterraines et 360 stations pour les eaux superficielles.

Quels résultats ?

Les résultats d'analyse sont étudiés et interprétés collectivement chaque année, et donnent lieu à la parution d'une brochure régionale.

Une **diminution des fortes concentrations** de résidus de pesticides est observée depuis une dizaine d'années, ainsi qu'une **baisse des quantifications des molécules interdites**.



Dans l'air

Il n'existe, à ce jour, aucun seuil réglementaire sur la contamination par les pesticides dans les milieux aériens. Néanmoins, ATMO Auvergne Rhône Alpes participe aux différentes campagnes nationales de mesure de **résidus de pesticides** dans plusieurs sites de la région.

A titre d'exemple, 4 lieux ont été sondés en 2018/2019 : sur les 75 molécules recherchées, 24 ont été détectées au moins une fois. Une surveillance pérenne, alimentant le dispositif national, est assurée depuis 2021 en milieu urbain à Villefranche sur Saône (69).

Et la Biodiversité ?



Le réseau 500 – ENI - Biovigilance

Il prévoit un suivi des **Effets Non Intentionnels (ENI)** des pratiques agricoles sur un réseau de 500 parcelles dont 42 en AuRA. Des observations d'espèces **bio-indicatrices** ainsi que des prélèvements pour évaluer les **résistances aux PPP** sont effectués.

En parallèle, la déclinaison en AURA du **plan national pollinisateurs** prévoit de mieux caractériser les **pollinisateurs sauvages** et de documenter leur déclin.



Promouvoir les références et expériences positives et diffusion de l'engagement des utilisateurs pour réduire les PPP

La **force du collectif** pour le changement de pratiques

Entre 2019 et 2023, ce sont environ **700 agriculteurs** de la région qui se sont associés dans des collectifs.



Focus sur...

... un résultat DEPHY Ferme :

La filière **Grandes Cultures** a observé une diminution de **30% de l'IFT** (Indice de Fréquence de Traitement) entre 2010 et 2019

... une pratique efficace :

Insérer des cultures supplémentaires dans la rotation

Accompagner le plus grand nombre d'agriculteurs dans cette démarche !

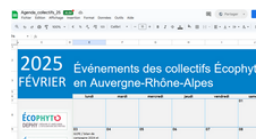
Des webinaires à regarder :

Ex. le désherbage localisé en Maïs – gestion des adventices en noix de Grenoble



Des **synthèses** à lire sur les résultats des collectifs en AURA :

- Résultats DEPHY ferme
- Résultats groupes 30000



Rencontrer les agriculteurs sur le terrain :

Journées Techniques, rencontres Bout de Champ, visites des fermes. Agenda partagé

Participer à des colloques

- 11/2019 « Préparer la sortie du glyphosate et réduire les herbicides, quelles solutions pour quels débouchés ? »
- 11/2021 « colloque inter-régional (avec PACA) DEPHY grandes cultures polyculture-élevage »



Participer à des salons

- Salon Tech&Bio à Bourg-lès-Valence
- Salon Les Semeurs de bio à Lempdes



Des fiches techniques à consulter :

Ex. Utilisation des produits de Biocontrôle en Auvergne-Rhône-Alpes



La page Facebook Ecophyto



La filière HVE :

- En 2023, 4076 exploitations certifiées HVE (11% du national)



Les Filières à Bas Niveau d'Intrants

Ces filières sont créées, notamment sur des territoires à enjeux comme les Aires d'Alimentation de Captages, afin de développer des cultures BNI valorisables économiquement tout en protégeant la ressource en eau. Un recensement des filières a été effectué.



La filière Bio :

- En augmentation depuis 2019 : 10,9% de la SAU cultivée en Bio 310 854 ha (+15%) et 8 348 exploitations en bio (+28%)

Accompagner les utilisateurs pour diminuer l'usage des PPP

Améliorer les connaissances
et savoir quand agir !

Le BSV en AuRA couvre
7 filières et
30 espèces végétales !



Le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) est un **outil d'aide à la décision gratuit**, à l'attention des agriculteurs, présentant une **évaluation du risque phytosanitaire** des cultures et des **mesures de protection intégrée** dont des méthodes de biocontrôle.

- Un réseau de **215 observateurs**
- Observations de couples ravageurs/cultures sur **785 parcelles**
- **170 parutions** chaque année

Notes biodiversité et réglementaires
(résistances aux PPP, espèces envahissantes...)

Code couleur pour chaque filière
Edition Auvergne et/ou Rhône-Alpes

L'essentiel à retenir

Cartes d'infestations

Prophylaxie
Méthodes alternatives

Niveau de risque

Observation des bioagresseurs

Photos de reconnaissance ravageurs/maladies
Risques de confusion



Ce **certificat individuel nominatif** atteste de **connaissances appropriées sur l'utilisation des PPP** pour les utilisateurs, vendeurs ou conseillers.

42 organismes de formation sont habilités à délivrer les **Certiphyto** en AURA

Le **dispositif CEPP** (Certificat d'Economie de Produits Phytopharmaceutiques)
Chaque **distributeur de PPP** a une obligation de réalisation d'actions visant à la réalisation d'économie de PPP, parmi 138 fiches actions standardisées.
Exemple : lutter contre les lépidoptères ravageurs en vergers au moyen de diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle

Pour les **jardins et espaces verts**, un accompagnement a été mis en place pour réduire l'usage des PPP

2019

2019-2020

2020

2021

2022

Accompagnement ciblé des collectivités

→48 réunions – 3500 participants

Accompagnement des gestionnaires de campings

Audit de 3 campings privés
½ journées de restitution proposées à l'ensemble des campings

Accompagnement des gestionnaires d'Infrastructures Linéaires Longues

1 réunion d'échanges

«Ma commune, 10 ans en zéro phyto»

Parcours de 4 webinaires

Bilan 10 ans animation JEVI* en AURA

*Jardins, Espaces Verts et Infrastructures

Réduire l'exposition des utilisateurs et de la population aux PPP

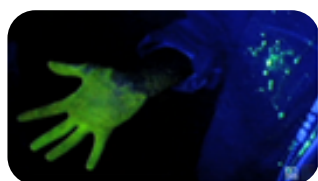
Comment prévenir le risque chimique auprès des utilisateurs ?



La prévention des risques passe par des actions ciblées sur la protection des utilisateurs et par la formation des agriculteurs d'aujourd'hui et de demain.

Des actions de prévention dans les coopératives agricoles

- Le déploiement d'un « **Kit santé** » dans les coopératives afin de **promouvoir les EPI** (équipements de protection individuelle).
- Une étude sur la **perception et les usages des EPI** de l'utilisateur de PPP en milieu agricole.



Des actions de prévention dans les établissements scolaires

- Les lycées Bel Air de Belleville en 2022 et Etienne Gauthier à Nandax en 2024 ont accueilli **une journée de prévention** coordonnée par l'association « **Contrat de Solutions** » (130 personnes) : « Confronter ses habitudes face aux risques phytos ».
- Les établissements ont été incités à diffuser les **vidéos MSA** de prévention à l'exposition aux PPP lors de leur application grâce à l'emploi d'un **produit fluorescent (fluorescéine)**.

En complément de la surveillance de la présence de résidus de pesticides dans l'eau et dans l'air, d'autres actions visant à prévenir l'exposition des riverains sont mises en place :

- Atmo AuRA a contribué à l'Etude **PestiRiv** qui s'intéresse à l'amélioration des connaissances sur l'exposition aux pesticides de riverains de cultures viticoles
- Dans chaque département, la profession agricole a élaboré des chartes d'engagement dites « **Chartes Riverains** » visant à répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation de PPP
- La **charte SNCF** précise les modalités d'entretien du réseau ferroviaire et les mesures prises en faveur de la protection des riverains

Comment prévenir l'exposition de la population au risque chimique ?

